

<https://www.fakirpresse.info/la-loi-des-peintres>



# La loi des peintres

- Le Journal - Culture -



Date de mise en ligne : mardi 14 janvier 2020

---

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

---

### Face aux promoteurs bétonneurs constructeurs et raseurs, il reste l'art, parfois, comme seul garde-fou...

#### Mairie d'Ornans, 10h10

Tout est Courbet, ici, à Ornans. On se gare sur le parking Courbet, on traverse la place Courbet, on passe devant le restaurant Courbet, et bien sûr le musée Courbet, avec des oriflammes « *Courbet, le bicentenaire* » le long des rues, jusqu'à la mairie où l'adjoint à la Culture me remet, sous une reproduction du fameux Enterrement, un timbre Courbet.

« Mais, on l'interroge, il n'y avait pas une brouille entre Courbet et les habitants d'ici ?

- Ah, vous posez la question qui fâche. Alors, nous disons justement : "Profitions de l'année Courbet pour marquer la grande réconciliation entre Ornans et le peintre..."

- Mais elle tenait à quoi, cette brouille ?

- Eh bien, Courbet était regardé comme un fils de notable, il revenait de Paris, un peu bohème, il faisait des fêtes très bruyantes... Ses prises de position, aussi, politiques, contre l'Empire, les gens ne voulaient pas se fâcher avec le régime, et ça a bien sûr culminé avec la Commune. A tel point que vous avez là, dans l'entrée, le Pêcheur de chavots. C'est une sculpture, Courbet en a fait cadeau à Ornans. Mais les habitants ont été choqués parce qu'il était nu, c'était une population un peu conservatrice... Ils l'ont rhabillé, d'abord, ils lui ont mis un short...

- Si les Bruxellois avaient fait pareil au Manneken Pis...

- Mais ils ont même fini par le rendre à Courbet. Ils n'en voulaient pas !

- Je me permets, je me demande si la discorde ne vient pas d'ailleurs. De l'Enterrement à Ornans, justement. Et là, je m'appuie sur la thèse du critique anglais Timothy Clarke. Quand les gens du coin découvrent la toile les premiers, parce qu'il la présente d'abord ici, eh bien, ils sont ravis, ils sont fiers...

- Oui, pour recruter ses modèles, Courbet a lancé un appel public, et il faut savoir que les habitants faisaient la queue pour être choisis.

- Jusque-là, tout va bien. Bon accueil à Dijon également, en province. Mais voilà que cette toile gigantesque, qu'il a dû découper en trois bandes, les enrrouler, pour qu'elle voyage... on voit encore les traces du découpage... voilà qu'elle arrive à Paris, et là, c'est le scandale. Qu'est-ce qui choque ? Ce serait, on dit, parce que, pour la première fois, des gens du peuple sont représentés à la même dimension que des rois, des reines, des saints... Sans doute un peu. Mais surtout, les critiques, les bourgeois parisiens s'écrient : "Ces gens sont laids !"

- Tout à fait. Et c'est après ça que, à Ornans, les gens ont été horrifiés. Ils se sont trouvés horribles.

- Alors, d'après Timothy Clarke, en fait, dans L'Enterrement à Ornans, ce ne sont pas vraiment des gens du peuple, plutôt des notables de province... Et en fait, pour la bourgeoisie parisienne, attirée par l'aristocratie, qui achète des titres, qui se rajoute des « de », il faut alors oublier ses racines rurales. Qui sont encore présentes, juste là, le père, le grand-père, une ou deux générations en amont. Il faut effacer ces visages, provinciaux, un peu rustauds, des cousins, des aïeux, n'avoir rien à voir avec eux, les rejeter comme des corps étrangers. Il faut, au fond, gommer cette hérédité, pour frayer avec la noblesse, y mêler ses descendances. Et là, Courbet mettait en lumière leurs origines...

- Leur péché des origines... J'ai déjà entendu cette thèse. Mais le peintre, est-ce qu'il avait conscience de commettre une provocation ?

- Je crois que oui. Il mesurait le sacrilège, le sacrilège social. Le scandale ne l'a pas surpris, il me semble. »



Musée d'Ornans, 11h10

En coup de vent, on passe au musée.

Une citation de Courbet nous accueille : « *Pour être dans le sens de la Commune de Paris, je n'ai pas besoin de réfléchir, je n'ai qu'à agir naturellement* », écrit le peintre dans une lettre à ses parents.

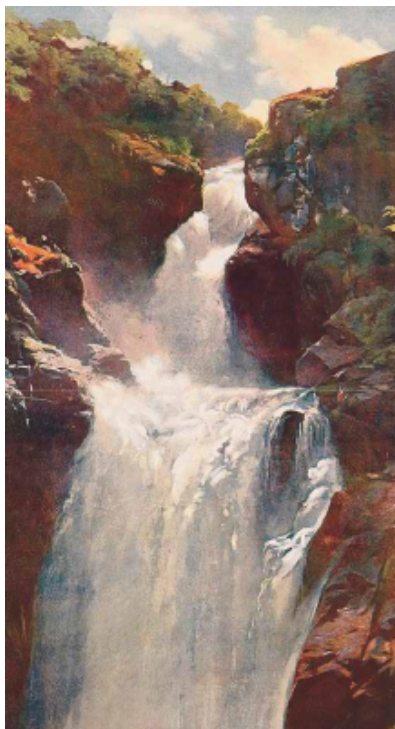
Je m'attarde sur des petits tableaux, voire des esquisses : *La grotte sarrazine, Le chêne de Flagey, La grotte de la Loue, Le cèdre d'Hauteville...* Parce que je viens pour ça, aujourd'hui, pour un coin de nature : la source du Lison.

« *Au vu de vos prises de position contre la France laide, celle des délaissés et des ronds-points, celle de l'exclusion esthétique, nous nous permettons de vous adresser un message de l'Association des inspecteurs des sites (AIS) afin de vous faire part de nos plus vives inquiétudes concernant l'avenir des sites classés.* »

C'est un courriel de David Couzin, président de l'AIS, l'Association des inspecteurs de sites. Un vendredi, il est monté de Nantes à Amiens, il a traversé la France sur son temps de loisir, l'essence à ses frais, pour nous alerter à la permanence : « *La France compte environ 2 700 sites classés, le pont du Gard, le Mont-Blanc, les gorges du Tarn... Pour y toucher, ça doit passer par nous, par le ministère. Cette loi remonte à 1906, au combat d'un député du Doubs, Charles Beauquier, qui s'est bagarré contre un industriel pour protéger une cascade dans son coin... Mais un siècle plus tard, Emmanuel Macron veut faciliter les choses aux promoteurs. Au nom des Gilets jaunes, qui lui auraient réclamé de la "déconcentration", que "les décisions se rapprochent des territoires", c'est les préfets, maintenant, qui décideront s'ils peuvent engager des travaux.* »

Une Gilet jaune m'a repéré, m'interpelle, justement, face au Ruisseau du Puits Noir : « *Macron est venu ici, en juin, pour rendre hommage à Courbet... A deux reprises, il l'a appelé 'Gaston'... Un président d'une grande culture, il paraît... On a distribué un tract. Vous n'avez qu'à vous rendre à la mercerie, rue Jacques Gervais, y a le papier qui est encore affiché...* »

On l'a retrouvé, le papier. Sous le titre « *Macron le Versaillais chez Courbet le Communard* », il lâchaient la question : « *Alors, pour le 200e anniversaire de sa naissance, une 2e mort pour Courbet ? Non ! Les Gilets jaunes sont là pour l'honorer.* »



**Source du Lison, 12h15**

Devant la cascade, entourés de journalistes locaux, de Fakiriens, de Gilets jaunes, aux côtés du sénateur socialiste Martial Bourquin, on ouvre notre « *Commission d'enquête officieuse et décentralisée* ». « *Inspecteur des sites* » lui aussi, David Romieux nous a rejoints, sacrifiant une journée de vacances : « *Aujourd'hui, les deux mille sites classés représentent 2 % du territoire.*

*On ne donne que des avis favorables. Parce que les mauvais projets ne sont pas proposés. Les bétonneurs, les promoteurs savent que ça ne passera pas. Donc, ils ne vont pas perdre du temps, de l'argent, à monter un dossier, à faire travailler une équipe pendant des mois, quand ça va être bloqué...*

*Nous, soit on les aide à améliorer, pour que ça soit cohérent avec le territoire, soit on dit "abandonnez", et les gens arrêtent. Ça m'est arrivé une ou deux fois, dans toute ma carrière, des promoteurs qui ont voulu passer en force. Il y a une dizaine d'année, pas loin d'ici, au ballon d'Alsace, une station de ski, un élu voulait transformer une piste noire en piste rouge. Le projet était de faire du terrassement, 20 000, 30 000 mètres cubes... Sauf que c'était sur une prairie remarquable, Natura 2000, avec une forêt formidable, pas coupée depuis la Révolution, donc avec des arbres énormes, magnifiques... J'ai dit à l'élu que ce projet ne passerait pas. Il pensait que contourner : "Tu es un petit fonctionnaire, je bouffe avec le Préfet tout à l'heure, ce projet passera." Mais il a essuyé un refus, parce qu'on a un niveau ministériel d'autorisation.*

*Avec le nouveau décret, c'est le Préfet qui décidera. Des villas énormes dans les Alpilles, des éoliennes dans la baie du Mont-Saint-Michel, des panneaux photovoltaïques sur la montagne Sainte-Victoire... On a vu des demandes folles, aberrantes. Et le Préfet, lui, à l'inverse du ministère, il ne voit pas que la beauté du site. Il est en charge de la sécurité, du développement économique, de la cohésion du territoire. Comment croire que, entouré des puissances locales, des décideurs, qui représentent de l'emploi, avec une influence extrême sur le département, comment croire qu'il rendra des arbitrages en faveur de l'esthétique ? Tout aussi honnête soit-il, le Préfet subira ces pressions. »*

Lors de la consultation publique, d'ailleurs, on s'est retrouvés avec 2299 contributions défavorables, et 7 favorables à une modification des règles. Un ancien préfet, Philippe Rey, a témoigné le 19 juin 2019 à 15 h 31 :

*« Le contexte local et la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les élus ou les milieux économiques risquent de conduire les préfets à des concessions au détriment de la protection des sites. Le projet aboutira à une simplification minime mais à de vrais dégâts sur la protection des sites. »*

**« Vous avez visité le musée Courbet ce matin, j'ai entendu, a poursuivi David Romieux, eh bien, je vais faire le lien : cette loi, au départ, c'est une "loi des peintres". Si des bouts de France sont préservés, si des sites sont classés, c'est grâce à eux.**

- C'est-à-dire ?

- Le point de départ, c'est l'école de Barbizon. Au milieu du XIXe siècle, le peintre romantique Théodore Rousseau, amoureux de la nature, des arbres, quitte Paris, s'installe en lisière de la forêt de Fontainebleau. Mais voilà qu'un ingénieur des Eaux et Forêts veut la moderniser, couper des chênes multiséculaires, planter des allées... Rousseau et ses camarades vont s'y opposer, et ils obtiennent un décret impérial, en 1861, qui protège la forêt de Fontainebleau, parce qu'elle est "pittoresque". Et que signifie "pittoresque" ? Digne d'être peint.

Ensuite viennent les cascades de Gimel, en Corrèze, près de Tulle. Un peintre, à nouveau, Gaston Vuillier, est tombé amoureux de ce lieu. Pour le sauver, lui achète des terrains alentour, pour en faire un premier parc naturel. Mais voilà qu'un industriel alsacien veut s'implanter, capter la puissance des chutes pour en faire de l'électricité. Et il reçoit, il faut le dire, l'appui de la population, qui y voit une richesse... Vuillier va résister, et finalement sauver le site. Puis vient Charles Beauquier et la source du Lison... »



### Lui n'était pas peintre.

Plutôt critique d'art. Ce libre penseur (et misogyne) avait publié, dans sa jeunesse, un essai intitulé *Philosophie de la musique*. Il évoque - ai-je lu sur Wikipédia - l'intérêt du paysage en peinture par rapport au portrait : « *Bientôt les montagnes, les bois, les maisons, envahissent la toile, luttant d'importance avec les figures, puis un jour enfin tout cet appareil de fabriques qui semblaient indispensables au paysage disparaît, et la nature fait irruption dans le cadre, la nature pure, libre, indépendante des constructions humaines, la nature pour elle-même, avec ses rochers, ses prairies, ses forêts et ses vastes horizons. L'homme a disparu, ou s'il se montre encore, ce n'est qu'un accessoire, sans plus d'importance qu'un boeuf, un chien ou un cheval, et même, la plupart du temps, c'est une simple touche de couleur, un point blanc ou rouge, une note vive dont se sert le paysagiste pour relever la monotonie des tons verts.* »

C'est lui, donc, que les habitants de Nans-sous-Saint-Anne et des environs viennent chercher, en 1899 : ici aussi, un entrepreneur voulait amener des tuyaux et vider la cascade, la source du Lison... Et le parlementaire va se bagarrer à leurs côtés : « *Défendons notre sol de France, pied à pied, buisson par buisson, rocher par rocher, contre les laideurs industrielles.* » Le projet à Nans sera repoussé, mais lui ne s'arrête pas en chemin : il porte une loi, en 1906, le premier texte qui protège « *les sites pittoresques et les monuments naturels.* » Et il se bagarrera encore contre « *l'affiche-réclame* », la publicité, qui « *défigure nos villes* »...

**Un élu m'amène près du Lison :** « *C'était interdit, hein, c'est pas bien, mais gamin, je pêchais des truites ici... Les étrangers venaient de loin pour pêcher chez nous... Maintenant, regarde, y a plus rien, c'est bourré d'algues avec les nitrates... Les poissons ne peuvent pas respirer.*

- *Y a le réchauffement, aussi, poursuit son collègue, +2° C dans les rivières. On est à 300 mètres d'altitude, mais 2°C en plus, ça nous ramène au niveau de la mer. Donc les poissons partent...*

- *Un climatologue de Météo-France nous a fait une conférence : c'est comme si le sud avançait de dix mètres par jour, quatre kilomètres par an. On a aujourd'hui le climat de Lyon, dans dix ans on aura celui de Montélimar, dans vingt ans de la Toscane, et en 2080 celui de la Grèce...*

- *Et la sylviculture... Aujourd'hui, parce qu'ils ont investi dans des grosses machines, ils coupent du bois toute l'année, même en été. Mais le bois se conserve moins bien quand il fait chaud, il est attaqué par des insectes, des maladies, et du coup, il faut traiter avec de la chimie.*

*- Des scientifiques ont fait l'expérience, sous nos yeux : une goutte de leur produit, rien qu'une goutte, dans un bocal, et en dix minutes les insectes sont tués. »*

Je conclus notre commission :

*« Quelle est l'urgence, pour nous ? Ouvrir les 2 % du territoire classé aux promoteurs ? Ou, au contraire, préserver les 98 % restants ? Sans les mettre sous cloche, non, mais que nos enfants puissent pêcher des truites dans la Loue, le Doubs ou la Somme ? Que notre décor ordinaire ne soit pas les hangars Géo, Auchan ou Carrefour ? Une laideur quotidienne, dont on peine à croire qu'elle ne déteindrait pas sur nos esprits, sur nos coeurs... »*

Une autre réflexion me vient, que je garde pour moi : combien nous aurions besoin de Beauquier à l'Assemblée, de Lamartine, de Hugo, de Rousseau, de Vuillier, de peintres et de poètes, qui apportent leur humeur, leur sensibilité à la tribune, qui arrachent la démocratie aux technocrates et aux experts-comptables...

Illustration 1. Un Enterrement à Ornans, Gustave Courbet, 1850.

Illustration 2. Le Pêcheur de chavots, Gustave Courbet, 1962.

Illustration 3. La Grande cascade de Gimel, Gaston Vuillier, 1906.

Illustration 4. L'Orée du bois à Monts-Girard, forêt de Fontainebleau, Théodore Rousseau, 1852.